

Informations de base	
2021/0213(CNS) CNS - Procédure de consultation Directive	En attente de la décision de la commission parlementaire
Directive sur la taxation de l'énergie Subject 2.70.02 Fiscalité et impôts indirects, TVA, accises 3.60.01 Combustibles solides, charbonnages, industrie minière 3.60.02 Industrie pétrolière, carburants 3.60.03 Gaz, électricité, gaz naturel, biogaz 3.60.05 Energies douces et renouvelables 3.60.08 Efficacité énergétique 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone 3.70.15 Fiscalité de l'environnement Priorités législatives Déclaration commune 2021 Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2023-24	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/0213(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Refonte
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Règlement du Parlement EP 113 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p2-a2
État de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission	ECON/10/00151